

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le lundi 22 avril 2024

France Volontaires et l'Union nationale des Missions Locales (UNML) renforcent leur collaboration

Le 19 avril, les représentants des deux institutions ont signé une convention de partenariat. Celle-ci permet entre autres de renforcer l'accessibilité de tous les jeunes aux missions de volontariat international et de structurer le partenariat entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche.

Les liens entre France Volontaires et les Missions Locales sont anciens et nourris. Entre 2016 et 2018, une première expérience de partenariat avait été mise en œuvre à l'occasion du dispositif « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international » : 98 jeunes avaient ainsi été envoyés par quinze Missions Locales dans une vingtaine de pays dans le cadre d'un service civique international. Ceux-ci avaient été accueillis par les Espaces Volontariats de France Volontaires. Depuis, plusieurs autres actions ont été menées conjointement, comme l'organisation de webinaires d'information sur le sujet ainsi que des collaborations menées à l'échelle locale entre les Missions et les antennes de France Volontaires en régions.

Cette relation concrète méritait d'être renforcée et structurée dans le temps : c'est l'objet de la convention de partenariat signée le vendredi 19 avril entre Stéphane Valli, président de l'UNML, Guillaume Légaut, président de France Volontaires et Yann Delaunay, directeur général de France Volontaires.

La convention poursuit trois objectifs principaux : renforcer l'accessibilité au volontariat international pour tous les jeunes, accroître la réciprocity des échanges à travers l'accueil de volontaires internationaux en France et, enfin, contribuer au renforcement des acteurs et des politiques jeunesse dans le monde en matière de volontariat international.

Concrètement, ce partenariat implique une mise en réseau de l'ensemble des équipes, un renforcement de l'information des Missions Locales sur le Volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) et la valorisation des opportunités de volontariat pour les jeunes qui les fréquentent. Le développement d'un programme

sur le modèle du dispositif « Ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international » devrait par ailleurs être étudiée.

Les apports bénéfiques du volontariat en Service Civique ont été démontrés dans le cadre de ce dispositif. Tous les jeunes ayant participé à ce dernier mentionnent ainsi les notions de « prise de confiance, prise de conscience, autonomie ». L'expérience de Service Civique dans sa dimension internationale joue également un rôle positif dans le processus d'insertion professionnelle. Sur un CV, à niveau de diplôme et d'expérience équivalent, l'expérience de mobilité internationale est un critère observé par les recruteurs et employeurs. Elle est un gage d'autonomie et de capacité d'adaptation au point de former une composante essentielle de la notion de compétence : 6 employeurs sur 10 privilégient les compétences comportementales par rapport aux compétences techniques.

La convention de partenariat entre l'UNML et France Volontaires porte sur une durée de quatre ans.



Signature de la convention de partenariat entre France Volontaires et l'Union nationale des Missions Locales, Paris, 19 avril 2024. De gauche à droite : Ahmed El Khadiri, délégué général de l'UNML ; Stéphane Valli, président de l'UNML ; Guillaume Légaut, président de France Volontaires ; Yann Delaunay, directeur général de France Volontaires.

Stéphane Valli, président de l'UNML : « En permettant aux jeunes de vivre une expérience dépaysante, de découvrir d'autres cultures et de se sentir utiles, le volontariat à l'international est un outil extrêmement efficace pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Nous sommes très heureux de lancer au sein du réseau des Missions Locales une nouvelle dynamique, en s'appuyant sur l'expertise de France Volontaires qui permet aux jeunes de vivre pleinement cette expérience, dans un cadre sécurisé. »

Guillaume Légaut, président de France Volontaires : « France Volontaires se réjouit de la signature de cette convention qui vient renforcer les liens historiques avec l'Union Nationale des Missions Locales. Nous partageons la conviction que l'expérience de volontariat, pour les jeunes qui en bénéficient, consolide leurs aptitudes et leurs compétences, favorise leur insertion professionnelle et participe à la construction d'une citoyenneté active, solidaire et ouverte sur le monde. »

À propos de France Volontaires

France Volontaires, opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères réunit l'État, des collectivités et des associations dans le cadre d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES), reconnu par la loi du 4 août 2021 comme levier transversal d'action de la politique de développement solidaire de la France. Elle s'appuie pour cela sur une présence en France (hexagonale et Outre-mer) et sur un réseau d'Espaces Volontariats en Afrique, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Océanie.

www.france-volontaires.org
[LinkedIn](#) ; [X](#) ; [Facebook](#) ; [Instagram](#)

À propos de l'Union nationale des Missions Locales

L'Union nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901 créée en 2003, assure à la fois l'animation du réseau des Missions Locales et leur représentation auprès des acteurs publics, économiques et sociaux au plan national, ainsi que la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle qui regroupe plus de 15 000 salariés.

Présentes sur l'ensemble du territoire, les 437 Missions Locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les obstacles à leur insertion professionnelle et sociale.

<https://www.unml.info/>
[LinkedIn](#), [X](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [Youtube](#)

Contacts presse

France Volontaires
remi.belot@france-volontaires.org

Union nationale des Missions Locales
elegourrier@unml.info
06 35 82 20 46